

VIABILITE HIVERNALE

LUNDI 11 DECEMBRE – 14H45

CEI – Cussac sur Loire

Les engagements de la DIR MC en période hivernale de 27 octobre 2017 à 30 mars 2018 en Haute-Loire :

Ce dispositif mobilise chaque semaine près de 30 agents sur un effectif de 70 durant la période de la viabilité hivernale selon un cycle d'astreintes hebdomadaires. Ils sont répartis sur 4 secteurs (Brioude - Cussac sur Loire - Monistrol sur Loire et Langogne).

Les agents de la DIR-MC disposent de 10 chasse-neige pour l'ensemble du département. Pour mémoire, le coût d'un chasse-neige varie entre 150 000€ et 200 000€ selon le type d'engin.

Les axes en rouge, la RN88 entre Le Puy-en-Velay et la Loire, la RN102 entre Brioude et l'A75, ainsi que l'autoroute A75, ont un niveau de service N1 soit 24h/24 de traitement.

Les axes en bleu, la RN88 entre Le Puy-en-Velay et la limite sud du département et la RN102 entre Brioude et Le Puy ainsi qu'en direction d'Aubenas, ont un niveau de service N2, pour une intervention de 4h15 à 21h30 ;



Sur tout le réseau, le traitement des voies est réalisé de manière à revenir à une condition normale de conduite, au moins sur une voie de circulation, dans les trois heures sur le niveau de service N1 et 4 sur le N2 qui suivent la fin d'une chute de neige.

Le stock de fondant (sel) constitué en ce début de VH est actuellement de 1800 tonnes.

Pour mémoire la consommation sur le précédent hiver a approché les 3500 tonnes.

L'équipement du réseau routier

Le réseau national et autoroutier est équipé de :

- 10 panneaux à messages variables (PMV),
- 6 webcams consultables sur internet [depuis le site de la DIR Massif Central](#)
- 5 panneaux intempéries à prisme indiquant le Puy,
- 8 zones de stockage de poids lourds (PL).

Les consignes de sécurité

En cas de risques importants ou exceptionnels, il est demandé aux usagers de la route, dans la mesure du possible, de différer leur départ et, en tout état de cause, de s'informer sur l'état des routes, les conditions météorologiques et les conditions de circulation.

De nombreux sites sont à leur disposition.

Info état des routes :

www.dir-mc.fr (réseau routier national géré par la DIR MC)

www.bison-fute.gouv.fr (ensemble du réseau routier)

infos météo www.meteo.fr

Les plans intempéries

Quand les réseaux routiers et autoroutiers sont fortement perturbés par la neige ou le verglas, les préfets de département et les préfets des zones de défense sont amenés à prendre des mesures spécifiques pour assurer la sécurité des automobilistes et éviter les situations de blocage du trafic.

Les mesures susceptibles d'être mises en œuvre

- mise en place d'itinéraires ou de sorties obligatoires, d'itinéraires obligatoires de contournement d'agglomération
- détournement et reroutage des poids lourds pour éviter un secteur enneigé
- stationnement obligatoire des poids lourds
- mise en place de mesure de restriction voir d'interdiction de tout ou partie des usagers.

L'efficacité de ces mesures est très dépendante du comportement des usagers de la route.

Dix conseils de la sécurité routière pour la période hivernale

1) Consulter les prévisions météorologiques et de circulation

Avant de partir, il est indispensable de bien s'informer et pendant le trajet, suivre les conseils de prudence diffusés sur les ondes et sur les panneaux à messages variables.

2) Vérifier la pression des 4 pneus

Plus la température est basse, plus la pression mesurée est faible. Il convient de rajouter 0,2 bar à froid à la pression recommandée.

3) Privilégier les pneus hiver

Dès que la température moyenne est inférieure à 7°C, il est conseillé d'utiliser des pneus hiver qui améliorent l'adhérence et le freinage.

4) En montagne, mettre des chaînes

Les chaînes à neige sont autorisées sur les routes enneigées. Elles sont obligatoires sur certains axes routiers et sont annoncées par voies de panneau. La vitesse ne doit pas dépasser 50 km/h.

5) Tester les éléments sensibles au froid

La batterie, le système d'allumage et d'alimentation, le niveau du liquide lave-glace antigel et la qualité des balais d'essuie-glace qui se dégrade encore plus sous l'effet du givre.

6) Emporter un « kit de survie » au froid...

Une raclette pour gratter un pare-brise givré, un chiffon pour nettoyer des vitres embuées et des phares souillés, des ampoules de rechange, une lampe de poche, des vêtements chauds, une couverture de survie et de l'eau en quantité en cas d'immobilisation prolongée.

7) Bien voir et être bien vu

Il faut être particulièrement attentif aux usagers vulnérables (conducteurs de bicyclette, conducteurs de deux-roues motorisés ou piétons). Il convient également d'allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante pour être bien vu par les autres usagers.

8) Rouler lentement et à bonne distance

9) Allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple

Les dépassements intempestifs, les accélérations soudaines ou les freinages brusques sont autant de risques de perte de contrôle du véhicule en cas de verglas.

10) Ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

Le dépassement d'un engin de service hivernal en action est interdit à tout véhicule motorisé.